

Immeuble d'habitation

atba – Stéphane Fuchs et José Garcia architectes

Guy Detruche

Genève

CODHA et association Mill'o

2002-2006

www.atba.ch

_architecte

_collaborateurs

_lieu

_maître de l'ouvrage

_études, réalisation

_site internet

_ Par atba architectes

L'association CODHA (propriétaire) et l'association Mill'o (futurs habitants) ont mandaté notre bureau pour réaliser un bâtiment d'habitation respectant les 3 aspects du développement durable suivants :

Concept économique

Le plan financier est conforme aux normes HLM (Habitations à loyer modéré) du Canton de Genève.

Concept écologique

Assurer une consommation énergétique raisonnée, prendre en considération l'énergie grise induite par la construction et minimiser les pollutions intérieures (poussières, COV, produits chimiques, etc)

Par ailleurs, ce projet a été conçu selon les principes de l'écobiologie et est en cours d'obtention du label Minergie-Eco. (label provisoire déjà obtenu)

Concept social

Le projet a été élaboré en étroite collaboration avec les futurs habitants afin, notamment, d'encourager des zones de rencontre, cela, en préservant l'intimité de chaque appartement. Par ailleurs, les habitants ont participé activement à la réalisation des aménagements extérieurs et des mobiliers intérieurs.

Ce bâtiment de logements est situé dans une zone résidentielle de villas existantes ayant fait l'objet d'un plan localisé de quartier (PLQ).

Les lignes directrices de ce PLQ sont les suivantes :

- intégration douce avec le bâti existant
- contribuer à une vie de quartier, en particulier par des cheminements piétonniers
- ouvrir les cages d'escalier sur l'espace public.

L'immeuble se compose de trois volumes bâtis reliés par des cages d'escalier ouvertes se prolongeant par de grands espaces couverts et communs. Elles favorisent la transition entre l'espace public et l'espace privé ainsi que les relations internes.

Au rez-de-chaussée du volume central se situent les espaces communs (local commercial, salle commune avec cuisine, chambres d'amis, atelier de bricolage, wc-douche, local vélos).

Seul ce bâtiment comprend un sous-sol où se situent les caves d'appartements, la cave commune (stock de nourriture) et les locaux techniques.

L'immeuble comprend deux niveaux sur rez-de-chaussée où viennent prendre place 10 logements de 3, 4, 5 et 6 pièces. Chaque logement se compose d'un espace de nuit côté rue, d'un espace de jour entièrement ouvert (cuisine, séjour) côté jardin. Les espaces de jour se prolongent à l'extérieur par de larges coursives-balcons (2.2 m).

Concept technique

Chauffage: bâtiment sectorisé afin de pouvoir varier les températures des locaux, selon leur utilisation ; chauffage au sol dans les pièces de jour et salles d'eau, radiateurs dans les chambres (pour une meilleure régulation de la température nocturne/diurne) ; chaudière à granulés de bois.

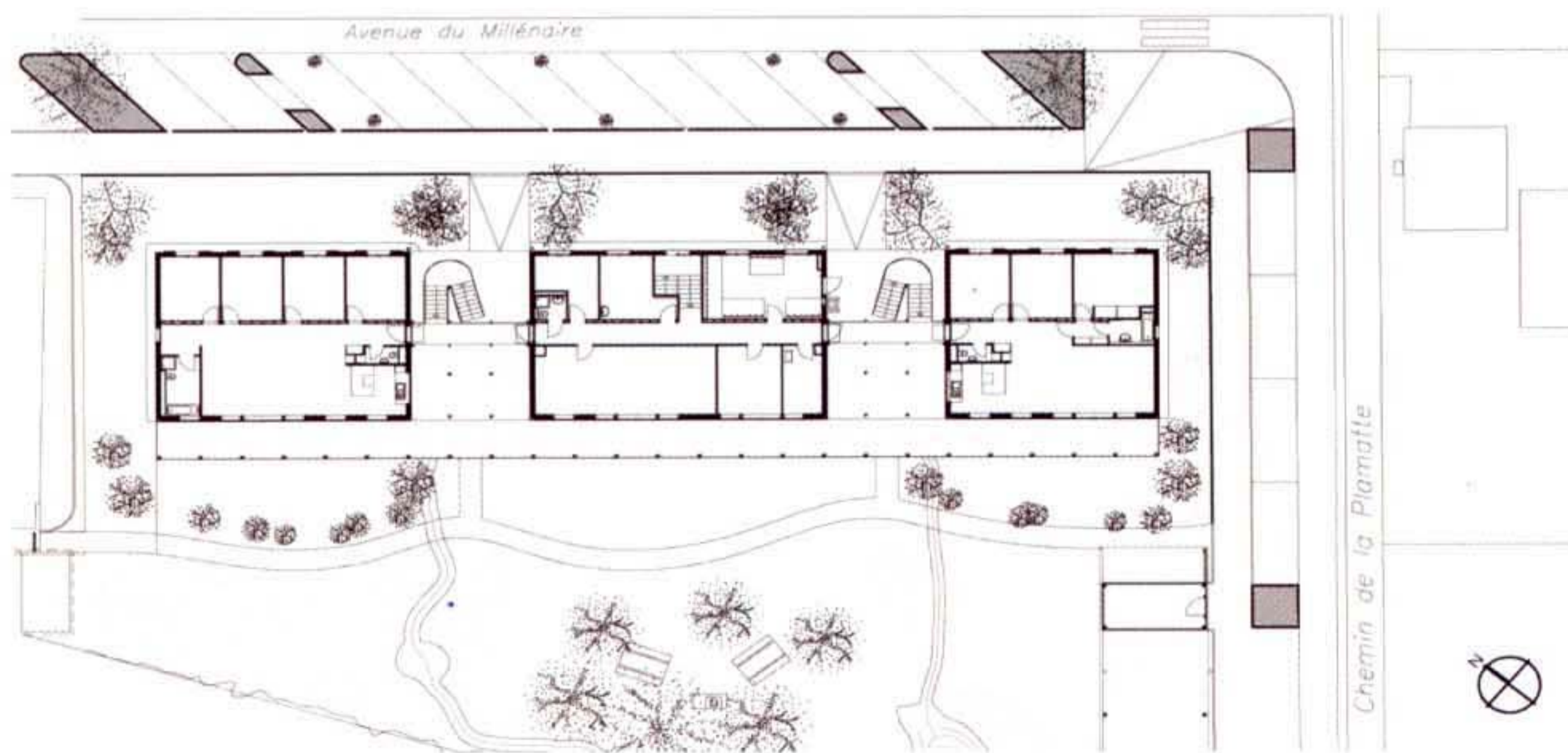
- Ventilation: effectuée en cascade, soit entrée de l'air frais par les chambres et évacuation par les pièces ce qui favorise un renouvellement efficace de l'air. Les débits ont été optimisés grâce à une gestion de l'hygrométrie intérieure (façades perméables et hygroscopiques à la vapeur d'eau) et à l'utilisation de matériaux naturels.

- Sanitaires: robinetteries équipées de mitigeurs avec régulation de débit, WC double chasse ; panneaux solaires thermiques pour l'eau chaude sanitaire, avec complément par la chaudière à bois ; eau pluviale récoltée sur toiture, réinsérée dans le sol par l'intermédiaire du jardin et d'un biotope.

- Electricité: installation d'environ 100m² de panneaux photovoltaïques sur le toit pour un rendement estimé de 9'900 kW, câblage blindé pour protéger des champs électromagnétiques, biorupteur dans les chambres (coupure totale des mêmes champs), concept d'éclairage des locaux communs et extérieurs sur détecteurs de présence et crépusculaires.

- Matériaux naturels: structure, dalles, balcons et charpente en bois (sapin et mélèze pour les balcons) ; revêtement des façades, crépi minéral et planches 3 plis sapin lazurées (façade sud) ; parois, isolation en laine de cellulose et fibre de bois (22 cm), avec revêtement intérieur en panneaux de Fermacel et peinture biologique ; sols avec chape et huile biologique, linoléum naturel; plafonds bruts (bois), lazure biologique.

- Aménagements extérieurs: création d'un jardin naturel commun contribuant à la promotion du patrimoine local tout en préservant les qualités récréatives et esthétiques d'un jardin d'agrément; valorisation des eaux de toiture et de drainage par l'intermédiaire de deux ruisseaux temporaires et d'un étang à géométrie variable; site de compost; modelage du terrain et petites structures de pierre et de bois, implantation de prairies naturelles; plantation d'arbres fruitiers (anciennes variétés); zone de jeux enfants; potager biologique commun.







Immeuble d'habitation, Genève